

Le Villebéonnais

LE MOT DE L'ÉQUIPE

Chères villebéonnaises, Chers villebéonnais,

Vous nous avez apporté votre confiance lors de l'élection municipale du 15 Mars. Une crise sanitaire sans précédent a reporté l'installation du conseil au 25 Mai.

Nous avons vécu deux périodes de confinement, la première très drastique du 15 Mars au 11 Mai, avec la fermeture de l'école, une deuxième du 30 Octobre au 1^{er} Décembre. Cette crise mondiale du COVID 19 a bouleversée notre quotidien montrant la fragilité de notre civilisation. Notre réaction de revenir à l'essentiel nous a permis de relever la tête, de ne pas avoir peur en respectant des règles. Un grand merci à nos soignants qui aux mépris des risques encourus effectuent tous les jours un travail magnifique.

Les lâches attentats qui derrière des idéologies haineuses se permettent de prendre la vie, souvenons nous de Samuel PATY, de nos militaires tués au Mali et de celui perpétué à Nice.

Dans ce monde actuel bercé par les interdits pour notre bien, votre équipe municipale a souhaité en cette année compliquée recréer du lien dans notre petite commune. La première expérience du bar éphémère nous a comblé sur tous les points tant en fréquentation qu'en relations humaines.

Arrêtons cette rétrospective, souvenons nous, n'oublions jamais que cette pandémie a apporté beaucoup de pertes humaines et de soucis pour notre planète. Il faut « croire et oser » le futur nous donnera raison, si nous savons regarder, écouter et travailler ensemble, pour nous, notre commune, arrêtons de se regarder le nombril et cessons nos guéguerres ancestrales.

Tolérance, Convivialité, Respect est la devise du conseil municipal, faites en la votre.

Nous allons réaliser des travaux routiers importants, la commission des routes c'est réuni à plusieurs reprises, nous contacterons les riverains impactés par ces travaux. Nous allons contracter un contrat rural d'une durée de 3 ans. Notre mandat de 6 années nous permettra de réaliser deux contrats et de bénéficier de 740.000 € (2x370.000 € HT) de financement subventionné à hauteur de 70%.

Le Villebéonnais sera réalisé une fois par an. Nous vous tiendrons informé tout au long de l'année par des nouvelles brèves. Nous organiserons dès que nous le pourrons une réunion publique pour compenser les vœux de votre équipe municipale qui reste à votre écoute.

A bientôt



SOMMAIRE

Affaires scolaires & Budget	p.2
Vie Municipale	p.3
Vie des associations	p.5
Actus de notre village	p.6
Infos pratiques	p.7
Mot du Maire & État civil	p.8

AFFAIRES SCOLAIRES

RENTRÉE DES CLASSES



Voici quelques nouvelles de l'école en cette année si spéciale.

Le projet art de l'année dernière en collaboration avec la Cour Commune (Voulx) et l'artiste Camille Laugié s'est finalisé en septembre par la remise des albums de contes inventés et illustrés par les enfants. Des cartes postales des gravures faites par les enfants sont toujours en vente à l'école. Les enseignants remercient la mairie de son soutien financier.

Les enfants sont actuellement 56. L'an prochain il est prévu 55 élèves. L'école devrait donc garder les 3 classes.

Nous avons repris début septembre avec un protocole sanitaire qui s'est accentué en novembre. En raison du manque de visibilité nous n'avons pas programmé de sortie au premier semestre, cependant les élèves participent à un projet danse.

En collaboration avec le musée Bourdelle une danseuse, Giovanna Delorme Décauché, est intervenue 6 fois avec chacune des classes. Les élèves ont commencé à monter un spectacle qui sera peaufiné avec d'autres interventions en mai et en juin. Nous espérons pouvoir présenter ce spectacle en fin d'année aux parents. Par ailleurs toutes les classes devraient se rendre au musée Bourdelle afin d'y découvrir l'art du graphe et décorer un pan de mur de la cour de l'école.

Classe de maternelle : Mme ROUX nathalie

Classe de CP et CE1 : Mme LABEUR claire

Classe de CE2 et CMI et CM2 : TABTI patrick

BUDGET

LES COMPTES DE RÉSULTATS 2020

Les comptes de résultats de l'année 2020 ne sont pas encore validés par l'administration fiscale, il reste un arbitrage à valider mais les comptes seront proches de ceux-ci.

Fonctionnement	Recette	Dépense	Résultat	Clôture 2020	Clôture 2019
	425164	336436	88729	253884	165156
Investissement	Recette	Dépense	Résultat	Clôture 2020	Clôture 2019
	63069	43673	19396	1738	-35980

Malgré les dépenses inhérentes à l'achat de masques pour les villebéonnais et les produits de désinfection pour l'école, notre excédent de trésorerie 25 3884 € permettra d'appréhender sereinement les travaux à réaliser.

VIE MUNICIPALE



TRAVAUX, BÂTIMENTS ET VOIRIES

L'année 2020 a été une année particulièrement délicate pour la réalisation des travaux dans la commune.

Le 1^{er} confinement a fortement perturbé le fonctionnement des différentes administrations, ainsi que toutes les demandes de subventions.

Les devis initialement adoptés ont été suspendus vu que les différentes entreprises ont été contraintes de réduire leurs activités (toiture de la salle des fêtes, de l'église).

Néanmoins, quelques réalisations ont été engagées :

- remplacement des fenêtres de l'étage du bâtiment « dortoir » des petits,
- mise en place de tableaux numériques dans les classes.

Dans le cadre de la réorganisation du centre bourg, une modification de la circulation est en place depuis l'église jusqu'à la salle des fêtes et ceci dans plusieurs buts.

Le plan vigipirate étant toujours en vigueur, nous devons assurer la sécurisation de l'accès au paradis des enfants, ainsi que l'entrée de l'école et de la mairie.

Concernant les routes, un programme de remise en état est en cours d'études et les travaux devraient être engagés en cours d'année 2021.

INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le renouvellement du bureau a été réalisé après le vote du 2^{ème} tour de l'élection municipale.

M. HYEST Jean-Jacques président, M. CAPELLE Jean-Michel « commission développement économique », Mme LAGUILLE Valérie « commission développement touristique », M. BOYER Yves « commission aménagement de l'espace et environnement », Mme LIONNET Rose-Marie « commission petite enfance et jeunesse », Mme THIBAUT Anne « commission mutualisation des moyens et services à la population », M. PLE Francis « délégué communautaire en charge de la fibre optique ».



LES DÉPÔTS SAUVAGES

La commune portera plainte contre ce genre d'exaction puisque c'est à la collectivité de payer l'enlèvement et la destruction. Il nous faut identifier ce genre d'individus, n'ayez pas de scrupules, ils n'en ont pas.



Prenez une photo permettant d'identifier (véhicule ou personne) ce n'est pas de la délation c'est de la citoyenneté. Nous demanderons à l'association ADEVA de se porter partie civile pour une condamnation financière du délit plus importante.

Covid 19

Nous avons effectué le recensement des personnes les plus vulnérables souhaitant se faire vacciner. Nous avons transmis le dossier au centre de vaccination, afin d'obtenir des doses et des places qui malheureusement ne viennent pas. Nous cherchons aussi d'autres alternatives.

INFORMATION COLLÈGE JACQUES PRÉVERT



Président : M. Roy,
Vices présidents : M. Regnery,
Mme Robbens

La rentrée scolaire 20/21 c'est bien déroulée dans l'ensemble, quelques difficultés ont été rencontrées pour l'application des règles sanitaires notamment sur le port du masque.

Des travaux ont été effectués sur la toiture du gymnase, ainsi que des travaux de serrurerie.

La participation de la commune pour 2021 est de 4,20 € par habitant pour le fonctionnement et les emprunts, et de 143 € par élève pour le fonctionnement.

INFORMATION DU SIRMOTOM

Les représentants de la commune sont M. Simonet François et M. Sadron Patrick

En complément des informations du journal du SIRMOTOM, nous souhaitons rajouter des informations complémentaires. Quelques projets sont à l'étude :

- Installation de caméras de surveillance aux endroits des dépôts sauvages, ainsi qu'aux abords des conteneurs à journaux qui sont régulièrement dégrader ou brûler. Cette installation pourrait être prise en charge par le syndicat.
- Installation de « mange » bouteilles plastique avec un encouragement financier de type consigne.
- Une autre piste de réflexion est la suppression du passage des « encombrants », qui représente un coût exorbitant de collecte et qui serait remplacer par un passage à la demande pour un coût de 10 à 20 €.

La fédération départementale des syndicats agricoles, les jeunes agriculteurs du 77 et le syndicat de betteraviers ont souhaité apporter aux communes leur soutien lors du 1^{er} déconfinement en offrant un bidon de 5 litres de gel hydroalcoolique.

Un grand merci à eux.

INFORMATION SIVOM

Président : M. Boyer
Vices présidents : Mmes Gratiot, Planade et M. Bolze

Les dispositions gouvernementales ont entraîné l'arrêt de l'activité nautique une fois par semaine pour les enfants. Activité déjà réduite sur le calendrier scolaire (2 trimestres au lieu de 3), et cela malgré toutes les précautions sanitaires.

L'année 2021 se trouve aussi compliquée concernant la réouverture, considérée comme non essentielle, la piscine d'Egreville est restée fermée cet été.

Cela entraîne de lourdes pertes sur les recettes des entrées de l'ordre de 50%. Il a donc été décidé une augmentation à partir du mois de mai 2021 sur les tarifs des entrées publiques.

Pour les communes adhérentes :

tarif adulte : 2,50 € Carte : 21 €
tarif enfant : 1,50 € Carte : 11 €

Pour les communes non adhérentes :

tarif adulte : 4,80 € Carte : 38 €
tarif enfant : 3,30 € Carte : 22 €

La participation de la commune pour 2021 est de 44 € par habitant.

LA FIBRE OPTIQUE

10.000 prises seront fibrés pour notre CC pour un coût de plus de 8 millions d'euros avec une prise en charge de 2 millions d'euros pour notre CC.

Dans un tel projet il y a malheureusement des avatars qui pour Villebéon comme ailleurs se traduisent par des maisons non répertoriées ou des bornes de raccordement qui ne sont pas positionnées dans les bonnes rues et ce qui implique de refaire une installation qui va prendre malheureusement un peu de temps.

Une foire aux questions est disponible sur le site de la communauté de communes (vie pratique, espace numérique). Cette technologie permet d'avoir une connexion à internet beaucoup plus rapide, une amélioration des usages domestiques (téléphonie, internet, télévision) et ouvre la voie à toutes les avancées technologiques à venir.

VIE DES ASSOCIATIONS

LE PARADIS DES ENFANTS

Mme ARCHEREAU Thipaine
Téléphone : 0648556807

Le paradis des enfants est une association à but non lucratif. Créée en 2003, elle a pour vocation de garder et de gérer vos enfants autour de l'école... à savoir, le matin avant l'ouverture, le midi pour la restauration et le soir après la fermeture de l'école.

Depuis 2004, c'est Manu qui dirige et gère l'accueil pré et post-scolaire, aidé bien sûr par le bureau de l'association. Aujourd'hui, vous pouvez sans crainte laisser votre progéniture toute la journée, de 6h30 (voir avant) à 19h30, et vaquer à vos occupations (travail ou loisirs).

L'ÂGE D'OR

M. FAGET Georges
Téléphone : 0164315446

Pour les nouveaux arrivants, l'association AGE D'OR est l'association des anciens de villebéon.

Cette année 2020 avec le confinement nous n'avons pu faire quoique ce soit. Mais pour donner une idée des activités d'année, voici ce que nous avons fait en 2019. L'assemblée générale du 13 Janvier 2019 nous étions 39 présents et 6 pouvoirs. Nous avons dégusté la galette qui comme d'habitude était très bonne, ainsi que le crémant. La brocante, une excellente ambiance. Une journée très agréable. Le repas de Juin nous étions 40 personnes, choucroute excellente et une très bonne ambiance. La promenade d'une semaine en Dordogne, 14 participants, visite du gouffre de Padirac et de Proumessac, Rocamadour et bien d'autres. Un excellent repas chez Jeanine. Le 28/09, la pêche à la truite a rassemblé 27 personnes, le temps et l'ambiance était au rendez-vous. Le vélo-rail, une promenade très sportive, une journée sensationnelle avec le beau temps. Le repas de fin d'année a rassemblé 45 convives. Dès que les circonstances le permettront, nous avons en réserve quelques sorties. Pour mémoire, nous voyageons en covoiturage et tous les frais sont inclus dans la participation.

LA CHASSE

M. LANGUILLA Gilbert
Téléphone : 0620142700

ADEVA

Mme BARROIN Nicole
Téléphone : 0164314132

Très attachée à la qualité de la vie rurale, cette association assure une veille environnementale

LOISIRS ET FÊTES

M. JOMAT François
Téléphone : 0681117103

Nous venons de vivre une année noire pendant laquelle, pour des raisons sanitaires que vous connaissez, nous avons dû suspendre malgré nous toutes nos activités.

Pas de vide grenier, pas de soirées dansantes ni de repas ensemble, pas de sorties spectacle, en bref, pas d'animations.

Afin de vous témoigner notre solidarité nous avons toutefois à Pâques distribué en porte à porte un œuf en chocolat à tous les foyers villebéonnais et nous espérons n'avoir oublié personne.

Vous nous manquez et il nous tarde que les restrictions de vie sociale nous permettent d'animer à nouveau le village et de nous retrouver tous ensemble en bonne santé.

Si nous avons un peu de chance cette année, et que nous sommes autorisés, nous réaliserons le vide grenier le premier dimanche de Mai pour lequel nous vous espérons nombreux.

Toute l'équipe Loisirs et fêtes vous souhaite une bien meilleure année en 2021.

Prenez soin de votre santé et à très bientôt.



ACTUS DE NOTRE VILLAGE



LE BAR ÉPHÉMÈRE

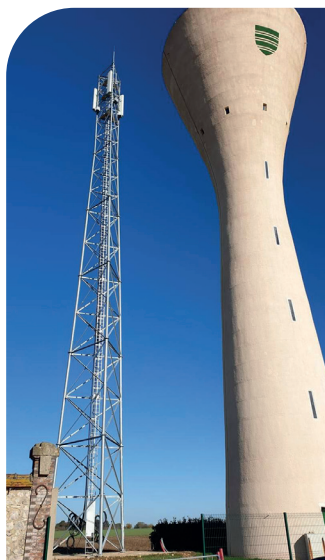
Vous avez été très nombreux à fréquenter ce lieu de rencontre et d'échange entre nouveaux et anciens villebéonnais et vauvois avec en prime un 14 juillet organisé à la sauvette ou plus de 50 personnes se sont retrouvés autour d'une barbecue, à déguster les victuailles que chacun avaient apporté. Nous essayerons avec vous de faire encore mieux cette année. Quelques bénévoles seront les bienvenues.



TRAVAUX ENEDIS

Des travaux de renforcement du réseau de distribution de haute tension prévoit un passage dans notre village.

Nous avons validé le projet à la condition qu'ENEDIS s'engage par écrit à ce que le projet ne soit pas lié à une éventuelle implantation d'éoliennes, nous sommes en attente.



INSTALLATION D'UNE ANTENNE 5G

Comme vous avez pu le constater en fin d'année, une antenne a été installée entre le cimetière et le château d'eau.

Cette antenne va permettre la diffusion par les opérateurs de la téléphonie 5G.

Cela devrait permettre une meilleure couverture dans le domaine de la communication.

PANNEAUPOCKET

La communication est devenue un vecteur important dans notre vie quotidienne, afin que vous soyez Alerté, Prévenu, Informé, votre commune dispose d'une application téléchargeable sur votre smartphone ou votre tablette :

- 1 - Téléchargez gratuitement « panneaupocket » sur Playstore ou Appstore.
- 2 - Ouvrez panneaupocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur à côté de son nom. Il n'est pas besoin de créer un compte.
- 3 - Vous recevrez désormais les notifications de votre commune.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Cette année est le centième anniversaire du choix du soldat inconnu.

Malheureusement, la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement a conduit à adapter les cérémonies du 11 Novembre.

Cette cérémonie n'étant pas publique, un hommage particulier a été rendu aux soldats français tombés lors de leurs opérations extérieures.

Seul M. Céral, traditionnel porte drapeau, participait à cette commémoration.

Une gerbe a été déposée par les élus présents.



INFOS PRATIQUES

DESTRUCTION DE NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

La réglementation relative aux dangers sanitaires pour les espèces animales suivies par le ministère de l'agriculture (article D.201-1 du code rural et de la pêche maritime), le frelon asiatique est classé sur la liste des dangers sanitaires (arrêté du 26 décembre 2012).

Les communes n'ont pas obligation de prendre à leur charge le coût de la destruction du nid.

Si le propriétaire du terrain privé ou est découvert le nid est absent, et que ce nid



représente une menace avérée, le maire peut faire procéder à sa destruction et présenter la facture au propriétaire.

Si vous êtes locataire de votre logement, une partie du coût correspondant au produit de désinfection pourra être à votre charge, le déplacement et la main d'œuvre incombant à votre propriétaire. La commune peut vous transmettre les coordonnées de spécialistes pour l'élimination des nids de frelons asiatiques.

CRÉATION D'UN CHENIL



M. Simonet François
Tel: 0633097818

M. Sadron Patrick
Tel: 0670254267

Les deux représentants communaux de la SCAPA (organisation pour la récupération des animaux errants (Article L211-24 du code rural), ont fabriqués un chenil pour recueillir les animaux

fugueurs avec l'aide d'autres élus pour un coût de quelques euros.

Le principe de fonctionnement est le suivant : nous récupérons les animaux, nous avons la possibilité de les garder trois jours maximum pour permettre aux propriétaires de les retrouver.

Passer ce délai, nous faisons intervenir la SCAPA pour une mise en fourrière à la charge des propriétaires, ainsi que tous les frais liés à cette opération. Nous vous rappelons que les propriétaires sont passibles d'une amende de 30.000 euros, ainsi qu'une peine d'emprisonnement de deux ans (article R521-1 du code pénal).

RECENSEMENT

Si vous avez 16 ans dans le cours de l'année, pensez à vous faire recenser à la mairie.

ESPACES VERTS

Horaires de coupe et travaux bruyants :

- du lundi au vendredi de 7h00 à 20h00
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Vous avez accès à la déchetterie de Voulx. Une carte vous sera fournit sur demande par le SIRMOTOM.

Les poubelles doivent être sorties la veille du passage des éboueurs.

Chaque propriétaire ou locataire à l'obligation t'entretenir le trottoir jouxtant son habitation (article L2212-2-2 code des collectivités).

CONSTRUCTIONS ILLÉGALES

Les déclarations sont obligatoires pour les constructions à partir de 5 m², pour les piscines, les clôtures, les terrasses, et pour les modifications de bâtiments.

Il faut déposer en mairie, suivant les cas, soit une déclaration préalable, soit un permis de construire. Ces documents peuvent être téléchargés sur internet.

LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC

le lundi de 9h00 à 12h00
le vendredi de 14h00 à 18h00

Adresse : 1 rue de l'église,
77710 Villebéon

Téléphone : 0164315088

Courriel : villebeon.mairie@wanadoo.fr



LE MOT DU MAIRE

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale de son engagement ainsi que les personnes qui ont souhaité s'engager à nos côtés dans les commissions communales.

Notre projet de réaliser un préau participatif n'a pas disparu, il est en attente de pouvoir retrouver toutes et tous en tombant les masques et de réaliser ce projet ensemble.

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

COUTURIER Charles, Marie, Clément le 12/04/2020
LEMAIRE Lyan, Milann, Serge le 03/06/2020
LAURENT Ava, Martine, Dominique, Sylvie le 14/09/2020

MARIAGES :

CARDOUX Adeline, Elodie, Céline
&
DIOT Adrien, Claude Louis
le 11/07/2020

—

SARTELET Nadège, Michèle, Christine
&
DESSAUVAGES Philippe, Jacques, Emile, Frédéric
le 07/03/2020

DÉCÈS :

TASSET Xavier, Henri, Judes le 05/02/2020
JACQUET Pierre le 31/12/2020